



Plan des mobilités durables

Modalités d'organisation du diagnostic en
marchant



ORGANISATION PROPOSÉE

Organisation proposée

- ▶ **Objectif : Arpenter le territoire communal pour mettre en évidence les points faibles et les points forts en matière de mobilité et dégager des premières pistes d'amélioration**
 - **Confronter les points de vue / construire une vision commune** du territoire
 - **Signaler le manque d'infrastructures dédiées à certains modes** (modes actifs...)
 - **Identifier les zones dangereuses**
 - **Indiquer les premières pistes de solutions** envisageables

- ▶ **Plusieurs appellations possibles** : diagnostic en marchant ? marche exploratoire ? balade urbaine ? diagnostic exploratoire autre ?

- ▶ **Outils d'animation :**
 - **Carte de l'itinéraire**
 - **Grille d'observation :**
 - *Caractéristiques*
 - *Usages*
 - *Améliorations envisageables / opportunités*

- ▶ **Déroulé**
 - **Accueil des participants** : rappel de la démarche et présentation des règles à suivre
 - **Distribution des rôles** : 1 guide (de la ville ou d'Ingérop), 1 rapporteur, 1 photographe
 - **Durant la marche**, relevé des points positifs/négatifs selon la grille d'observation et pistes d'amélioration



Diagnostic en marchant réalisé en 2019 par Ingérop dans le Val d'Oise

Organisation proposée

- ▶ **Répartition en trois groupes, avec dans chaque groupe :**
 - **1 élu de la ville** (Mme la Maire, M OBERHAUSER et M BESNIER)
 - **1 représentant des services de la ville** (Clélia, Jézabel et Marjorie ?)
 - **1 représentant d'Ingérop** (Dalila, Nicolas et Laure)
 - **1 représentant de Conseils de quartier** (soit 1 par Conseil)
 - **1 représentant de parents d'élèves**
 - **1 représentant d'assistants maternels**
 - **3 habitants** invités suite à leur réponse à l'enquête

- ▶ **Participants : maximum 30 personnes** (soit 9/10 par groupe)

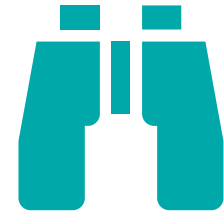
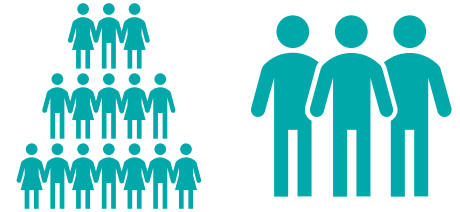
- ▶ **Invitations à transmettre au plus vite** (invitation transmises le 28/06 ?)

- ▶ **Port de gilets haute visibilité par Ingérop** (et les représentants de la ville ?) pour assurer la sécurité des participants



► Propositions pour l'observation :

- Chaque groupe se concentre sur un secteur particulier
- Au sein des groupes, les participants se concentrent sur des thèmes différents
 - Stationnement
 - Circulation
 - Modes doux
- Chaque participant peut se mettre dans la peau d'un piéton, d'une PMR, d'un cycliste ou d'un automobiliste et décrit ses impressions en conséquence
- A la fin de la marche, **compte-rendu collectif à la mairie**
 - Chaque groupe fait part des problématiques rencontrées
 - Les participants se focalisant sur un thème décrivent leurs impressions





ITINÉRAIRES PROPOSÉS

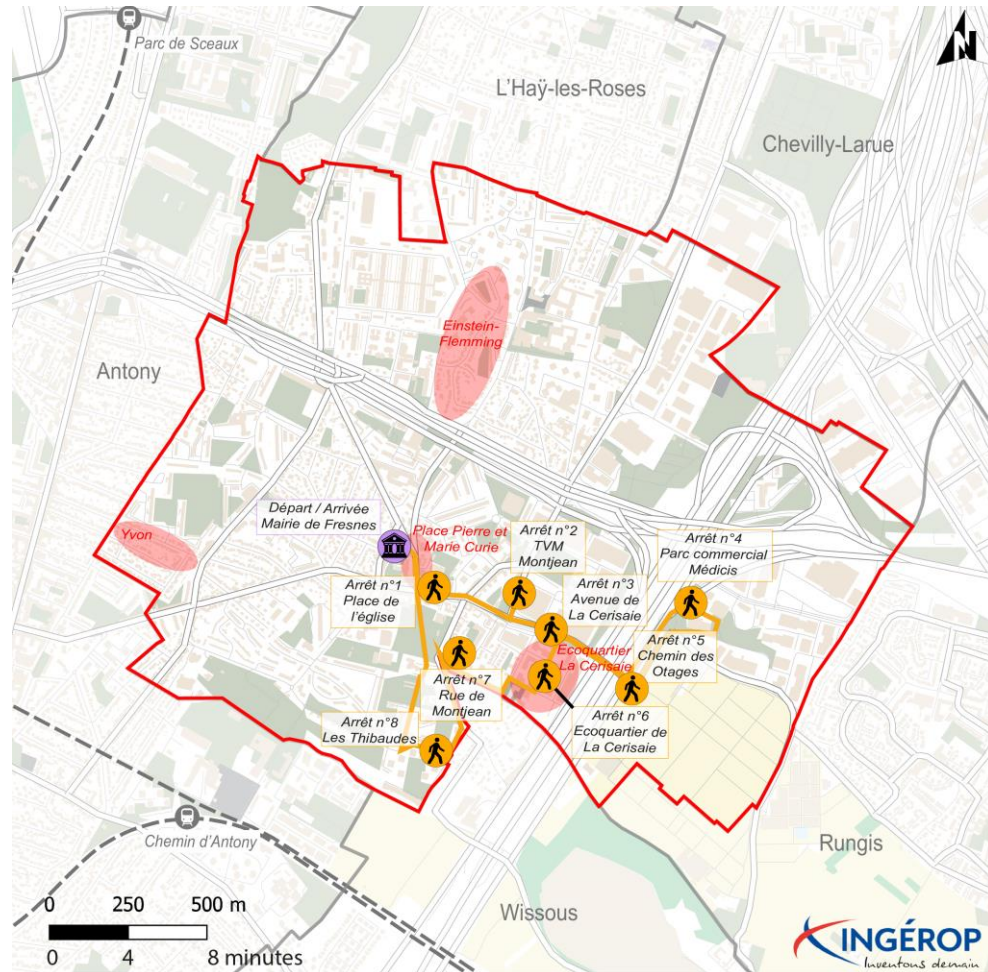
Itinéraires proposés

- ▶ Départ et arrivée à l'Hôtel de ville
- ▶ Le mardi 5 juillet entre 17h30 et 20h30
- ▶ 3 itinéraires (1 par groupe)

	Groupe n° 1	Groupe n°2	Groupe n°3
Heure de rendez-vous	17h30		
Présentation du déroulé	15 min		
Départ pour la marche	17h45		
Nombre de km	3,6 km		
Durée de la marche	47 min	47 min	46 min
Nombre d'arrêts	8		
Durée des arrêts	40 min (environ 5 min par arrêt)		
Rendez-vous à la mairie pour le débriefing	19h30		
Durée du compte-rendu final	45 min : <ul style="list-style-type: none"> • 15 min d'installation et de formalisation des synthèses • 30 min de partage des différentes marches et des problématiques rencontrées avec échanges entre les groupes 		
Durée totale (avec accueil et compte-rendu final)	3h00 (durée surestimée pour prendre en compte les retards potentiels)		

Itinéraire proposé – Groupe n°1

- ▶ Lien vers l'itinéraire : <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=13yC4EQ7LkZUa65HXsTWgtU8QDkPxLDY&usp=sharing>
- ▶ 47 minutes, 3.6 kilomètres



Sources : MOS, IPR, 2017 / BD TOPO, IGN, 2021 / Gares et réseau ferré, Île-de-France Mobilités, 2022

Diagnostic en marchant - Groupe 1

Organisation du territoire

- Commune de Fresnes
- Limites communales
- Réseau viaire structurant
- Réseau viaire de desserte locale
- Réseau ferré
- Gare
- Secteur à enjeux

Itinéraire

- Tracé de l'itinéraire
- Départ / Arrivée : Mairie de Fresnes
- Point d'étape

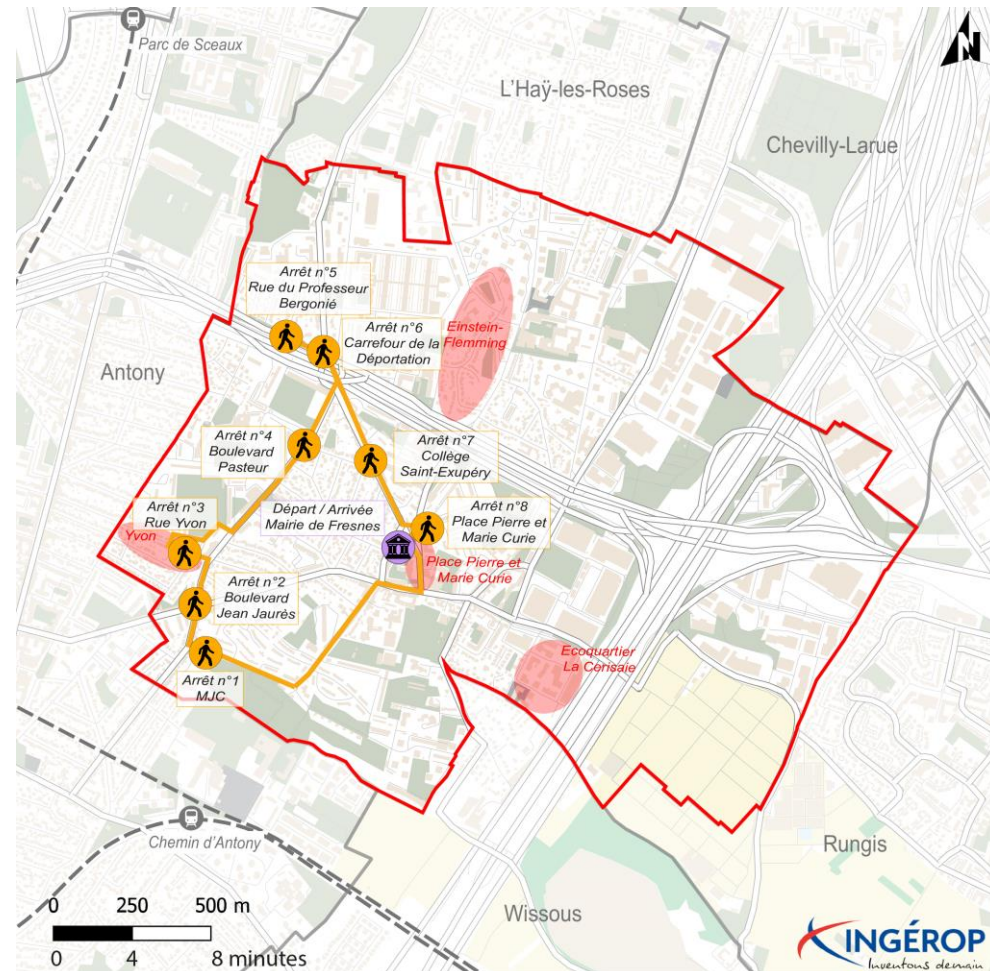
Grille d'observation groupe n°1

Tracés	Éléments pré-repérés / à enjeux / à observer	Caractéristiques	Usages	Améliorations envisageables /souhaitées
<u>Mairie de Fresnes > Arrêt n°1</u> RD268 Place de l'église	<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement vélo devant la mairie • Rue Maurice Ténine : places de livraison (devant le Franprix) • Place de l'église : réservée aux modes actifs 			
<u>Arrêt n°1 > Arrêt n°2</u> Rue Maurice Ténine (RD267) Rue Albert Roper Avenue Edouard Herriot (RD126)	<p>Rue Albert Roper :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marquages au sol effacés ? <p>Arrêt du TVM "Montjean" :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage du TVM, réseau structurant pour la commune • Stationnement cyclable en arceaux, comme à chaque station du TVM (souvent peu utilisé) <p>• Passage par la zone commerciale La Ceresaie</p>			
<u>Arrêt n°2 > Arrêt n°3</u> Avenue Edouard Herriot (RD126) Avenue de La Ceresaie (RD126)	<ul style="list-style-type: none"> • Avenue de La Ceresaie : bande cyclable de part et d'autre de la rue 			
<u>Arrêt n°3 > Arrêt n°4</u> Avenue de La Ceresaie (RD126) Avenue du Parc commercial Médicis	<ul style="list-style-type: none"> • Traversée de l'A6 • Parc commercial Médicis, occupé par des activités commerciales et industrielles 			
<u>Arrêt n°4 > Arrêt n°5</u> Rue de la Méridienne Promenade de l'Aqueduc Chemin des Otages <u>(RD126)</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Traversée du parc commercial • Pépinières de la Ville de Paris <p>Chemin des Otages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Barrière à certains horaires empêchant le passage en modes doux • Possibilité de continuité avec la commune de Wissous • Difficulté de traverser la RD126 pour se mettre dans le bon sens à vélo (si direction ouest) 			
<u>Arrêt n°5 > Arrêt n°6</u> Avenue de La Ceresaie (RD126) Sentier Noue du Temps des Cerises	<ul style="list-style-type: none"> • Passage par l'écoquartier de la Ceresaie, secteur à enjeux identifié par la commune <p>Sentier Noue du Temps des Cerises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentier réservé aux modes actifs, fermé à la circulation <p>Groupe scolaire Monod et Coquelicot :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématique du stationnement sur voirie des parents accompagnant leurs enfants 			
<u>Arrêt n°6 > Arrêt n°7</u> Sentier Noue du Temps des Cerises Rue Juliette Drouet Rue de Montjean	<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement sauvage sur la chaussée • Trottoirs délabrés • Marquage au sol effacé 			
<u>Arrêt n°7 > Arrêt n°8</u> Rue de Montjean Rue de Wissous Avenue du Parc des Sports	<ul style="list-style-type: none"> • Zone peu reliée aux Transports en Commun (à part ligne V2) • Extrémité enclavée du territoire • Avenue du Parc des Sports : stationnement des voitures sur trottoir, empêchant le passage des piétons / fauteuils 			
<u>Arrêt n°8 > Mairie de Fresnes</u> Avenue du Parc des Sports Sentier des Glaises Parc André Villette	<ul style="list-style-type: none"> • Sentier des Glaises : réservé aux modes doux • Proximité de la résidence des Gémeaux, fermée au public • Traversée du Parc André Villette 			

Itinéraire proposé – Groupe n°2

► Lien vers l'itinéraire : <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1wAO7B-LvNyCN4ij91zw52xbmylk&usp=sharing>

► 47 minutes, 3.6 kilomètres



Sources : MOS, IPR, 2017 / BD TOPO, IGN, 2021 / Gares et réseau ferré, Île-de-France Mobilités, 2022

Diagnostic en marchant - Groupe 2

Organisation du territoire

Commune de Fresnes	Réseau ferré
Limites communales	Gare
Réseau viarie structurant	Secteur à enjeux
Réseau viarie de desserte locale	

Itinéraire

Tracé de l'itinéraire
Départ / Arrivée : Mairie de Fresnes
Point d'étape

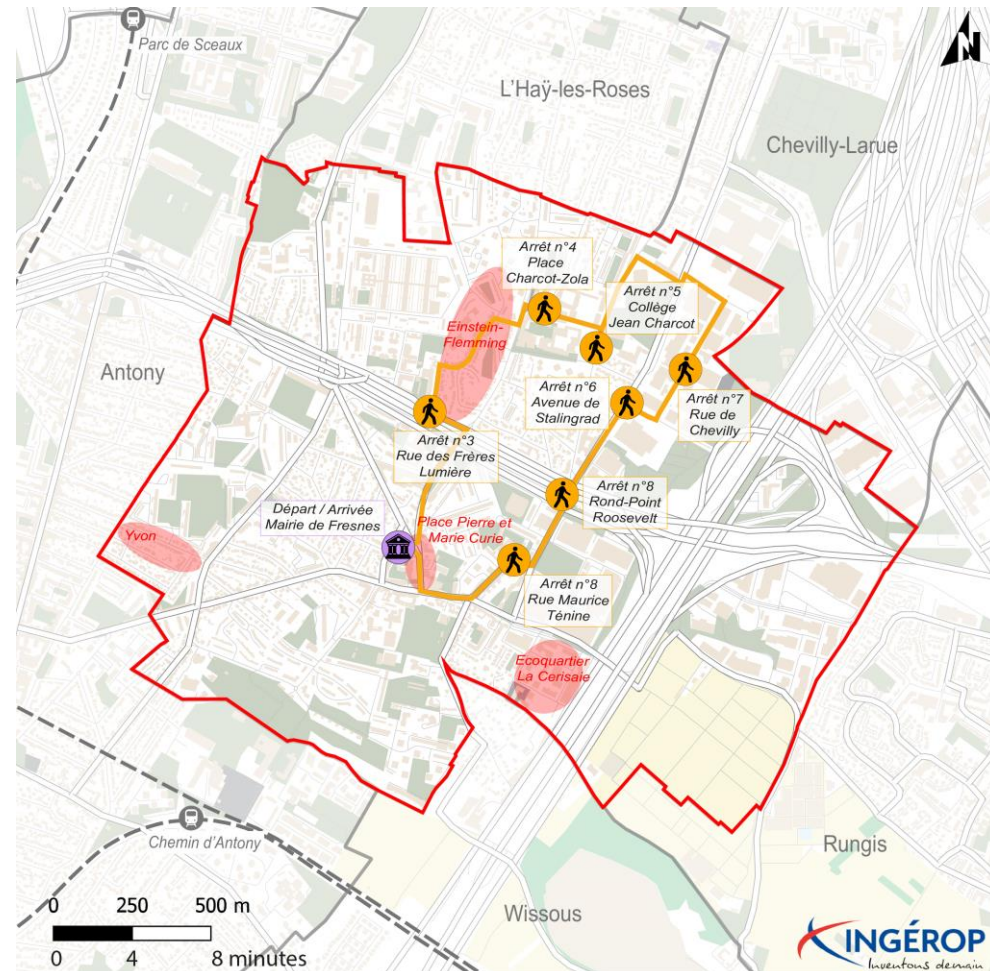
Grille d'observation groupe n°2

Tracés	Éléments pré-repérés / à enjeux / à observer	Caractéristiques	Usages	Améliorations envisageables /souhaitées et opportunités
<u>Mairie de Fresnes > Arrêt n°1</u> Rue Maurice Ténine (RD267) Rue Auguste Daix Avenue du Parc des Sports	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement vélo devant la mairie Carrefour Ténine / Jaurès : dangereux ? Rue Auguste Daix : bande cyclable discontinue, marquages au sol effacés Avenue du Parc des Sports : <ul style="list-style-type: none"> Passage devant le stade Gaston Roussel Bande cyclable dont le marquage est effacée + régulièrement chevauchée par les voitures 			
<u>Arrêt n°1 > Arrêt n°2</u> Avenue du 3 mai 1945 (RD127) Boulevard Pasteur (RD127)	Devant l'entrée de la MJC / la piscine : <ul style="list-style-type: none"> Traversée dangereuse de l'Avenue du Parc des Sports ? Bonne visibilité des automobilistes avant le rond-point ? Parking abandonné ? Accès à la piscine de Fresnes Boulevard Jean Jaurès : <ul style="list-style-type: none"> Bande cyclable sur trottoir (dans un seul sens), circulation à vélo gênée par les sorties de garages Entrée de Fresnes : flux automobile important 			
<u>Arrêt n°2 > Arrêt n°3</u> Boulevard Pasteur Rue Yvon	Rue Yvon : <ul style="list-style-type: none"> Secteur à enjeux identifié par la commune Stationnement sur le côté, route à double-sens étroite 			
<u>Arrêt n°3 > Arrêt n°4</u> Rue Yvon Allée Georges Braque Boulevard Pasteur (RD127)	Boulevard Pasteur : <ul style="list-style-type: none"> Vitesse des véhicules élevées, sentiment d'insécurité des piétons Des résidents se plaignent de la dégradation de la voirie par les poids-lourds Aucun aménagement cyclable, dangereux à vélo 			
<u>Arrêt n°4 > Arrêt n°5</u> Boulevard Pasteur Avenue de Paul Vaillant Couturier	Rue du Professeur Bergonié : <ul style="list-style-type: none"> Stationnement illicite sur trottoirs Aucun marquage au sol Passerelle Place de la Bièvre : <ul style="list-style-type: none"> Non accessible aux PMR Passerelle nécessitant des travaux de réfection 			
<u>Arrêt n°5 > Arrêt n°6</u> Avenue Paul Vaillant Couturier	<ul style="list-style-type: none"> Traversée difficile de la coupure urbaine de l'A86 et de la RD86 Avenue de la Liberté : <ul style="list-style-type: none"> Bande cyclable d'un côté et piste sur trottoir de l'autre Requalification de la voirie réalisée en 2016 afin de faciliter le passage du bus 187 (alignement d'arbres, diminution de la taille de la chaussée...) RD127 à fonction de desserte locale Proximité du Centre Pénitentiaire : coupure urbaine dans la ville, passage de convois pénitentiaires 			
<u>Arrêt n°6 > Arrêt n°7</u> Boulevard Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> Collège Antoine de Saint-Exupéry : stationnement vélo dans l'enceinte du collège Avenue de la République : <ul style="list-style-type: none"> Stationnement en dur, dans les trottoirs Bande cyclable discontinue et dans un sens seulement 			
<u>Arrêt n°7 > Arrêt n°8</u> Avenue de la République (RD28) Place Pierre et Marie Curie	Place Pierre et Marie Curie : <ul style="list-style-type: none"> Secteur à enjeux identifié par la commune Parking qui prend une grande emprise sur la carte Présence de plusieurs commerces générateurs de déplacements 			
<u>Arrêt n°8 > Mairie de Fresnes</u> Place Pierre et Marie Curie				

Itinéraire proposé – Groupe n°3

► Lien vers l'itinéraire :
<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1scBvfpX712ChTIXmMfHKN1veH3rdgdE&usp=sharing>

► 46 minutes, 3.6 kilomètres



Sources : MOS, IPR, 2017 / BD TOPO, IGN, 2021 / Gares et réseau ferré, Île-de-France Mobilités, 2022

Diagnostic en marchant - Groupe 3

Organisation du territoire

Commune de Fresnes	Réseau ferré
Limites communales	Gare
Réseau viaire structurant	Secteur à enjeux
Réseau viaire de desserte locale	

Itinéraire

Tracé de l'itinéraire
Départ / Arrivée : Mairie de Fresnes
Point d'étape

Grille d'observation groupe n°3

Tracés	Éléments pré-repérés / à enjeux / à observer	Caractéristiques	Usages	Améliorations envisageables /souhaitées et opportunités
<p>Mairie de Fresnes > Arrêt n°1 Rue Henri Barbusse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement vélo devant la mairie Rue Henri Barbusse : <ul style="list-style-type: none"> • Bande cyclable partagée avec les bus • Trafic important • Zone 30, mais voitures dépassent fréquemment la limitation 			
<p>Arrêt n°1 > Arrêt n°2 Avenue De la Division Leclerc (RD86)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du TVM Le Petit Fresnes • Traversée de l'A86 Carrefour Barbusse / Zola • Au niveau de la rue des Frères Lumière : traversée difficile de la RD86 et de l'A86 			
<p>Arrêt n°2 > Arrêt n°3 Rue des Frères Lumière Rue du Professeur Fleming Rue du Professeur Einstein Rue Emile Zola</p>	<p>Rue du Professeur Flemming et Rue du Professeur Einstein :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur à enjeux identifié par la commune • Stationnement illicite sur trottoir • Sens unique • Limitation à 30 km/h <p>Place Charcot-Zola :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place réservée aux modes actifs • Réaménagement récent de la place, installation de nombreux commerces • Arceaux vélo peu utilisés • Proximité Lycée Frédéric Mistral + Collège Charcot + Crèche • Passage difficile des bus rue Emile Zola lorsqu'il y a du stationnement devant le Franprix (notamment 184 et 187) 			
<p>Arrêt n°3 > Arrêt n°4 Mail Aimé Césaire Avenue de la Paix</p>	<p>Mail Aimé Césaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraire réservé aux piétons, barrière empêchant d'y entrer en deux roues <p>Avenue de la Paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraire de shunt de la RD126, projet de requalification en cours pour faire face aux flux • Vitesses élevées des véhicules • Sortie des collégiens du Collège Jean Charcot 			
<p>Arrêt n°4 > Arrêt n°5 Avenue de la Paix Allée du Plateau Avenue de Stalingrad (RD126) Allée des Stades</p>	<p>Rue de Chevilly :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de passage et de retournement pour les poids lourds qui desservent la zone d'activité, réflexions de réaménagement 			
<p>Arrêt n°5 > Arrêt n°6 Rue de la Butte Avenue de Stalingrad (RD126)</p>	<p>Résidence de la Fresnaie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidence grillagée, interdite d'accès aux non-résidents <p>Avenue de Stalingrad (RD126) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive des voitures, itinéraire de shunt de l'A6, configuration très routière (deux fois deux voies, terre-plein central) • Pas d'aménagements cyclables, sentiment d'insécurité des cyclistes 			
<p>Arrêt n°6 > Arrêt n°7 Avenue de Stalingrad (RD126) Rond-Point Roosevelt</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traversée longue et dangereuse de la coupure urbaine de l'A86 et de la RD86 • Piste cyclable de la RD86 			
<p>Arrêt n°7 > Arrêt n°8 Avenue Edouard Herriot (RD126) Rue Maurice Ténine (RD267)</p>	<p>Rue Maurice Ténine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Barrières empêchant le stationnement sur trottoir • Trottoirs étroits par endroits 			
<p>Arrêt n°8 > Mairie de Fresnes Rue Maurice Ténine (RD267)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passage devant la ferme de Cottinville • Vitesses élevées des voitures ? • Traversées piétonnes dangereuses rue Maurice Ténine ? 			